

# Suivi du Pic mar dans la région genevoise

## Rapport 2021



Groupe Ornithologique du Bassin Genevois  
Chemin des Bouveries 43 – 1284 Chancy



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE  
Office Cantonal de l'Agriculture  
et de la Nature (OCAN)

---

## Table des matières

<b>1. Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>2. Méthode .....</b>	<b>3</b>
2.1 Généralités .....	3
2.2 Recensements printaniers.....	3
<b>3. Résultats.....</b>	<b>4</b>
<b>4. Conclusion .....</b>	<b>5</b>
<b>5. Remerciements.....</b>	<b>5</b>
<b>6. Références.....</b>	<b>5</b>

**Réalisation** : Alain Barbalat (alain.barbalat@gobg.ch)

Groupe Ornithologique du Bassin Genevois

Chemin des Bouveries 43 – 1284 Chancy

**Avec le soutien de** : Office Cantonal de l’Agriculture et de la Nature (OCAN)

**Citation** : Barbalat, A. (2021) : Suivi du Pic mar dans la région genevoise. Rapport 2021. GOBG, 5 pp.

**Photo page de titre** : Pic mar, ©Alain Barbalat

**Photo page 5** : Pic mar, ©Alain Barbalat

Genève, le 31 décembre 2021

## 1. Introduction

Le Pic mar (*Dendrocoptes medius*) figure parmi les 50 espèces prioritaires de Suisse (Spaar & Ayé, 2016). Dans la région genevoise, l'espèce est en forte progression depuis le milieu des années 2000. Elle avait pratiquement disparu dans les années 1980 et 90 et les recensements effectués pour l'Atlas des oiseaux nicheurs du canton de Genève 1998-2001 n'avaient trouvé que 7 à 10 territoires dans les bois de Céligny, dont la moitié sur sol genevois (Lugrin et al., 2003). Une étude détaillée menée entre 2006 et 2008, principalement sur la rive droite, a permis de trouver 60 territoires dont 24 sur le canton de Genève et une trentaine dans le Pays de Gex (Barbalat & Piot, 2009).

Un recensement plus complet mené par le GOBG en 2014 et 2015 a permis d'établir que la population du bassin genevois comptait au moins 210 territoires, dont 84 sur le canton de Genève.

En 2019 et 2020, un second décompte exhaustif a été lancé, avec en priorité le recensement de certains secteurs du canton de Genève encore relativement peu étudiés pour cette espèce. Les bois de Jussy ont ainsi été parcourus de manière complète en 2019 et les bords du Rhône, de la Jonction au barrage de Verbois, en 2020. Cela a permis de dénombrier un total de 133 territoires pour le canton (voir le rapport 2020, Barbalat, 2021) ; soit une augmentation de 58% en 5 ans.

## 2. Méthode

### 2.1 Généralités

Le Pic mar est une espèce sédentaire qui défend activement son territoire déjà durant l'hiver. Par conséquent, les données peuvent être prises en compte de janvier à juin. La présence de l'espèce dans les milieux favorables permet d'envisager un territoire occupé. En revanche les observations sans code atlas faites en dehors de la zone forestière ne sont pas retenues.

La base de données contenant tous les territoires connus de Pic mar du bassin genevois, créée lors de la première étude (2006-2008), est complétée chaque année et permet de suivre les secteurs qui ont été prospectés. À la fin de l'année 2021, elle contenait 316 territoires trouvés au cours des 15 dernières années.

### 2.2 Recensements printaniers

En 2021, aucune recherche particulière n'a été entreprise. Une dizaine de matinées ont été consacrées à l'espèce entre début janvier et mi-avril pour parcourir les régions les plus peuplées. Il s'agit des bois de Céligny, de Versoix, de Satigny, de Merdisel, de Chancy et de Jussy. Pour les autres régions, il s'agit de données collectées sur ornitho.ch au gré des sorties des observateurs signalant leurs observations. Les recherches sont donc fortement concentrées sur le canton de Genève. Certains territoires sont bien connus de quelques observateurs qui signalent « leur » Pic mar de manière pratiquement hebdomadaire.

La difficulté consiste surtout à rattacher chaque observation à un territoire connu ou à un nouveau territoire. Par précaution, en l'absence de recherche ciblée dans un massif boisé donné, les observations sont rattachées à un territoire connu et les nouveaux territoires proviennent principalement d'observations avec un code atlas supérieur ou égal à trois, faites en dehors des grands massifs. Mentionnons toutefois l'exemple d'un carré kilométrique des Grand Bois à Satigny recensé en 2021 dans le cadre du programme du monitoring des espèces répandues dans le canton de Genève. Après les trois passages effectués entre mi-avril et mi-juin, 5 territoires ont été contactés alors que seuls trois territoires étaient connus auparavant. Cela montre bien que les densités des territoires dans les milieux favorables sont certainement plus fortes que ne le laisse penser une seule visite printanière.

### 3. Résultats

Le tableau 1 résume les observations de Pic mar faites dans le bassin genevois (y compris en France voisine) au cours des 12 dernières années. Les chiffres de 2019 à 2021 concernent majoritairement des observations faites sur le canton de Genève alors que les recherches faites en 2014-15 comprenaient également la France voisine, d'où provenait plus de la moitié des données.

Tableau 1 : nombre d'observations et de territoires dans le bassin genevois, les années 2014-15 et 2019-20 correspondent aux années avec recensements spécifiques.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre d'observations	81	141	136	144	187	213	75	90	82	164	171	155
Territoires contactés	29	45	50	58	127	144	58	53	64	97	98	93

Les résultats de 2021 sont légèrement inférieurs à ceux de 2019 et 2020, mais largement supérieurs à ceux de 2018, avec 155 observations retenues et 93 territoires contactés. Il est cependant intéressant de noter que sur 3 saisons (2019-2021), ce sont 169 territoires qui ont été contactés, dont 37 chaque année, 53 deux années sur trois et 79 lors d'une seule saison. On peut en déduire qu'environ 80 territoires sont connus et régulièrement contactés et que l'autre moitié de la population est détectée grâce à des recensements plus poussés et au hasard des sorties des observateurs de la région.

En 2021, 13 nouveaux territoires ont été répertoriés, dont 4 dans les bois de Satigny, 2 dans les bois de Céligny, 2 entre Arve et Lac, 1 en Champagne et 1 au bois de Merdisel.

Dans cette dernière forêt d'environ 120 hectares (bois de Merdisel et bois du Château), le Pic mar est suivi annuellement depuis 2008, date de la première observation (Figure 1). Si le nombre de territoires est resté faible entre 2008 et 2019, c'est surtout parce que les recherches se concentraient sur les 2 territoires connus. On constate qu'avec la recherche systématique sur l'ensemble du massif, effectuée en 2020, on est passé de 2 à 5 territoires. En 2021, la recherche a été facilitée par la localisation des 5 territoires effectuée en 2020 et un 6<sup>ème</sup> territoire a pu être ajouté au cours de la même matinée de prospection.

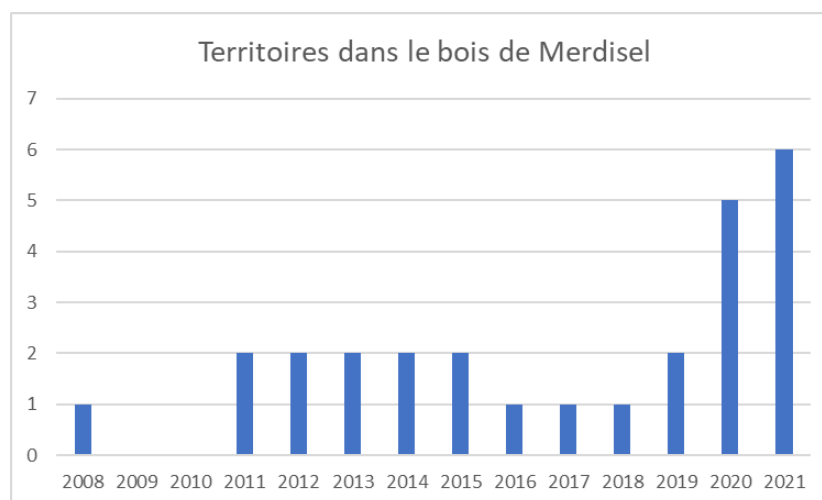


Figure 1 : Evolution du nombre de territoires dans le bois de Merdisel depuis 2008

## 4. Conclusion

Le Pic mar continue sa progression dans le bassin genevois et il se rencontre à présent de plus en plus fréquemment, y compris en dehors des massifs forestiers. En revanche, l'estimation de sa population reste compliquée, l'espèce est discrète et passe facilement inaperçue dans les frondaisons. Il est toujours nécessaire de passer de longues heures en forêt pour détecter sa présence. Il est peu fréquent d'observer deux oiseaux ensemble et encore plus rare de trouver une loge occupée. Le succès de reproduction reste donc inconnu.

## 5. Remerciements

- L'Office Cantonal de l'Agriculture et de la Nature (OCAN)
- Le comité et les permanents du GOBG pour la relecture et mise en page
- Les observateurs qui ont transmis leurs observations sur *ornitho.ch*

## 6. Références

AYÉ R, KELLER V, MÜLLER W, SPAAR R & ZBINDEN N (2011). RÉVISION 2010 DE LA LISTE ROUGE ET DES ESPÈCES PRIORITAIRES DE SUISSE. NOS OISEAUX. 58. 67-84.

BARBALAT, A. ET B. PIOT (2009): PROGRESSION RÉCENTE DU PIC MAR DANS LE BASSIN GENEVOIS. NOS OISEAUX 56 : 87-98.

BARBALAT, A. (2021). SUIVI DU PIC MAR DANS LA RÉGION GENEVOISE RAPPORT - 2020. GOBG. 5 PP.

LUGRIN, B., A. BARBALAT ET P. ALBRECHT (2003) : ATLAS DES OISEAUX NICHEURS DU CANTON DE GENÈVE. ED. JUNOD, GENÈVE.

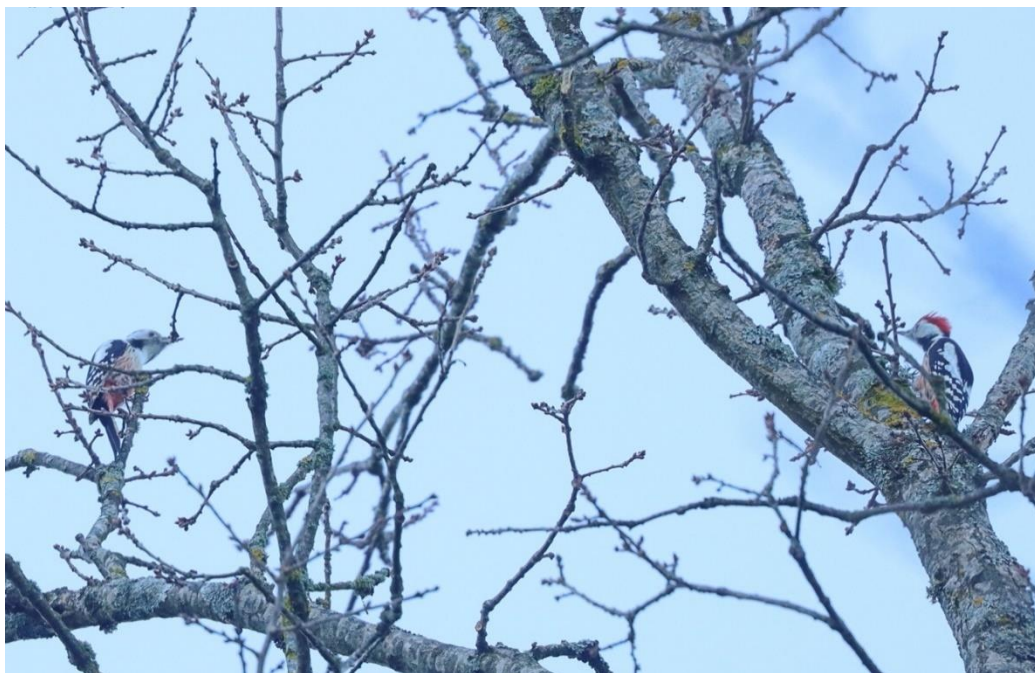


Figure 2 : Parade d'un couple de Pic mar